



## BARÈME DES HONORAIRES DE L'AGENCE

### TRANSACTION :

PRIX DE VENTE	HONORAIRES
Pour un prix de vente inférieur ou égal à <b>49999 €</b>	<b>6 000 € TTC</b>
Pour un prix de vente compris entre <b>50 000 €</b> et <b>74 999 €</b>	<b>8 000 € TTC</b>
Pour un prix de vente compris entre <b>75 000 €</b> et <b>89 999 €</b>	<b>9 000 € TTC</b>
Pour un prix de vente compris entre <b>90 000 €</b> et <b>119 999 €</b>	<b>11 000 € TTC</b>
Pour un prix de vente compris entre <b>120 000 €</b> et <b>149 999 €</b>	<b>12 000 € TTC</b>
Pour un prix de vente compris entre <b>150 000 €</b> et <b>179 999 €</b>	<b>13 000 € TTC</b>
Pour un prix de vente compris entre <b>180 000 €</b> et <b>219 999 €</b>	<b>15 000 € TTC</b>
Pour un prix de vente compris entre <b>220 000 €</b> et <b>259 999 €</b>	<b>18 000 € TTC</b>
Pour un prix de vente compris entre <b>260 000 €</b> et <b>349 999 €</b>	<b>21 000 € TTC</b>
Pour un prix de vente compris entre <b>350 000 €</b> et <b>499 999 €</b>	<b>6 % TTC du prix de vente.</b>
Au-delà de <b>500 000 €</b>	<b>5 % TTC du prix de vente.</b>

Tarifs applicables au 1er janvier 2023

Principe du non-cumul : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches. Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur), sauf disposition contraire du mandat.

Société Foxy – l'immobilier rusé, SARL au capital de 500 € - Siège social : 6, rue Lucien Michel 54560 Audun-le-Roman - RCS Briey n° 902140250 - Carte professionnelle Transactions sur immeubles et fonds de commerce n° CPI 5402 2021 000 000 006 délivrée par CCI de Meurthe-et-Moselle Garant : Galian Assurances, 89 rue de la Boétie 75008 Paris.